

Encouragement du civisme fiscal en Afrique par le biais des appareils mobiles

Marouane Mkik¹ & Salwa Mkik²

Docteur en Sciences de Gestion à, FSJES de Souissi Rabat, mkik.marouane@gmail.com
Enseignante-chercheuse, Université Sultan Moulay Slimane, ENSA, salwa.mkik@gmail.com

Résumé :

Selon les théories actuelles, les technologies de l'information et de la communication (TIC) ont une influence considérable sur le comportement des contribuables dans les nations disposant de peu de ressources économiques, comme l'Afrique subsaharienne. Même si la téléphonie mobile a commencé à être largement utilisée sur le continent à la fin des années 1990, elle ne fait que commencer à se développer de façon spectaculaire. Malgré cela, l'Afrique est toujours mal classée au niveau mondial en termes de croissance des TIC et d'utilisation de leur potentiel. A ce propos, nous notons la problématique suivante : Dans quelle mesure le biais des appareils mobiles mène à l'encouragement du civisme fiscal en Afrique ?. D'après ce sens, l'objectif de notre article se situe dans la confirmation des facteurs théoriques liés à l'encouragement du civisme fiscal dans les pays africains et plus précisément les lieux où l'orientation stratégique, opérationnelle et théorique est présentable et significative en vertu des exigences technologiques et intentionnelles.

Au niveau méthodologique, nous avons établi une étude confirmatoire sur un échantillon de cinq pays : Maroc, Tunisie, Ghana, Gabon et la cote d'ivoire. Cet échantillon présente une voix théorique réelle située en principe par le postulat du civisme fiscal à l'égard de la nouvelle technologie (Téléphonie mobile). Cela exige l'utilisation d'une véritable boussole théorique et celle du modèle TAM.

D'après les résultats déduits de l'étude quantitative, nous concluons que l'approche comportementale examine comment les motivations sont apprises et comment les motivations internes et les objectifs externes interagissent avec le civisme fiscal pour produire un comportement d'engagement.

Mots clés : Téléphone, TIC, Impôt, Civisme fiscal, Administration fiscale

Abstract:

Current theories suggest that information and communication technologies (ICT) have a significant influence on taxpayer behavior in resource-poor nations such as sub-Saharan Africa. Although mobile telephony began to be widely used on the continent in the late 1990s, it has only just begun to grow dramatically. Despite this, Africa still ranks poorly globally in terms of ICT growth and use of its potential. In this regard, we note the following issue: To what extent does the use of mobile devices lead to the promotion of fiscal citizenship in Africa?

In this sense, the objective of our paper is to confirm the theoretical factors related to the promotion of fiscal citizenship in African countries and more precisely the places where the strategic, operational and theoretical orientation is presentable and significant by virtue of the technological and intentional requirements.

At the methodological level, we have established a confirmatory study on a sample of five countries: Morocco, Tunisia, Ghana, Gabon and the Ivory Coast. This sample presents a real theoretical voice located in principle by the postulate of fiscal civicism with regard to the new technology (mobile telephony). This requires the use of a real theoretical compass and that of the TAM model.

Based on the results deduced from the quantitative study, we conclude that the behavioral approach examines how motivations are learned and how internal motivations and external goals interact with fiscal citizenship to produce engagement behavior.

Keywords: Telephone, ICT, Tax, Tax compliance, Tax administration

INTRODUCTION

Pour Annie Chéneau-Loquay (2011), l'essor de la téléphonie mobile en Afrique peut être expliqué par la mise en place du modèle libéral à l'échelle internationale, mais aussi par la faculté d'adaptation des acteurs internationaux aux demandes locales. En effet, ils ont pu modifier leurs modèles économiques afin de répondre aux attentes d'une population défavorisée qui cherche à diminuer ses dépenses.

Ainsi, les échanges (notamment financiers) par le téléphone portable sont devenus une véritable routine pour un exploitant agricole pauvre dans les hauteurs et une petite opportunité économique pour les micro-taxeurs. Ainsi, ils ouvrent des comptes de virement d'argent par le téléphone portable en peu de temps.

En Afrique subsaharienne, les chiffres indiquent que l'étude du FMI sur la transformation numérique, publiée en avril 2020, met en évidence une valeur ajoutée dans la collecte des recettes grâce à la dématérialisation des procédures de déclaration et de paiement des impôts. Les chiffres indiquent que les pays présentant des niveaux plus élevés de taux de pénétration d'Internet et de souscription à des services mobiles collectent également davantage de recettes. Un accroissement de la transformation numérique en Afrique subsaharienne conduit à une augmentation du revenu national pouvant atteindre 2,1 points de pourcentage du PIB. Les pays qui adoptent la télé déclaration ont également tendance à percevoir plus efficacement la taxe sur la valeur ajoutée, alors que près de la moitié des pays de cette région ont constaté une amélioration significative de l'efficacité de la collecte grâce à la numérisation, ce qui se traduit par une administration fiscale plus simple.

L'abandon du règlement des impôts par chèque ou espèce peut réduire les coûts de transport, de main-d'œuvre et de transaction. En 2014, la Kenya Revenue Authority (KRA), par exemple, a introduit ITax, une administration fiscale nationale automatisée et entièrement intégrée qui permet aux contribuables de payer à partir leurs appareils mobiles. La KRA a ainsi pu mettre en place un suivi et un audit des recettes en temps réel, ce qui lui a permis de réduire progressivement le coût de la collecte des impôts (Ndung'u, 2017). Depuis 2016, la transformation numérique d'un ensemble de services de taxation en Afrique du Sud, qui a automatisé les traitements et la gestion des risques, a permis de réduire considérablement le temps et la charge administrative liés au calcul de l'impôt et à l'évaluation douanière. Aujourd'hui, d'un point de vue financier, aujourd'hui, la plupart des calculs de l'impôt sur le revenu (95 %) sont effectués en 3 secondes, contre 180 jours en 2006.

La communication visant à promouvoir le civisme fiscal ne peut être efficace sans la

facilitation des affaires. Cette facilitation est rendue accessible par les technologies de l'information et de la communication.

La théorie des usages, par exemple, pourrait expliquer comment les contribuables perçoivent les techniques d'information et les dispositifs mis à leur disposition pour une meilleure conformité fiscale. En effet, l'arrivée des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) a "relancé la question des rapports entre culture et technicité ", les interactions entre société et innovations, leur utilisation et leur accession (Mercier, 1993).

A cet égard notre problématique se présente comme suit : Dans quelle mesure les appareils mobiles encouragent le civisme fiscal en Afrique ?

De même, nous allons essayer de répondre sur les sous-questionnements suivants :

- Quelles sont les pratiques des TIC permettant d'influencer la culture fiscale chez les citoyens africains ?
- Quelles sont les théories explicatives du civisme fiscal ?
- Comment les appareils mobiles mènent au civisme fiscal dans le continent africain ?

I. Revue de littérature et cadre de recherche

La théorie de l'entreprise basée sur les compétences, contrairement au cadre des forces concurrentielles de Porter (1980), se concentre sur les caractéristiques internes des organisations. Les contributions à cette méthode sont apparues en même temps que la littérature sur la collaboration inter-firmes (Nelson et Winter, 2012). En effet, il existe des convergences entre la théorie basée sur les compétences et les analyses coopératives (Mothe et Quelin, 2017). Ces études se concentrent sur les compétences internes de l'entreprise, sa capacité à innover en matière de biens et de processus, et sa capacité à pénétrer dans de nouveaux marchés. Les compétences clés différencient une entreprise d'une autre et constituent une source d'avantage concurrentiel. Les concurrents ont du mal à imiter ces talents critiques car ils sont distinctifs, tacites, intangibles, collectés au fil du temps, durables et rares.

A travers le principe de conformité fiscale, les assujettis s'acquittent volontairement de leurs responsabilités fiscales. Elle consiste à remplir les formulaires de déclaration d'impôt, à les produire dans les temps et à payer spontanément l'impôt dû.

1. Communication pour le changement social

Il ressort que le civisme fiscal relève de l'état d'esprit, de la mentalité et du comportement. En réalité, il s'agit du respect volontaire des obligations de déclaration et de paiement des impôts. Destiné à limiter la survenance de la fraude, il est matérialisé par un dispositif incitatif à l'utilisation des techniques légales qui visent à " récompenser " ce type de comportement tant par l'offre d'un allègement fiscal que par la fourniture d'une couverture " anti-redressement ". (Tisseron, 2013).

La nouveauté de l'alliance repose sur la place centrale de l'Administration dans le respect volontaire par les administrés de leurs devoirs fiscaux. En définitive, il s'ensuit que la notion traditionnelle de citoyenneté fiscale repose sur la confiance du contribuable dans le processus de décision politique. La nouveauté de l'alliance repose sur la place centrale de l'administration dans le respect volontaire des citoyens de leurs obligations fiscales (Ngakosso, 2010).

Le degré de conformité fiscale permet d'évaluer l'écart fiscal dans un système fiscal. Ainsi, faire face au civisme fiscal revient à sensibiliser les contribuables de privilégier l'intérêt collectif au lieu d'individuel. Promouvoir le civisme fiscal consiste à faire passer le message de telle sorte que l'impôt apparaisse comme le prix d'un service rendu par la structure qui en bénéficie, plutôt que l'expression d'un lien de solidarité (Tisseron, 2013).

2. La sociologie des usagers

Dans leur modèle de " technologie douce ", (Vedel et Vitalis, 1994) ont enrichi le cadre des théories de la communication. Dans ces travaux, ils plaident pour la mise en place d'une nouvelle représentation de cet utilisateur qui serait non plus seulement virtuelle (la représentation des usages à venir), mais aussi institutionnelle.

Pour ces auteurs, les utilisateurs - citoyens et institutions publiques - doivent être représentés dans le processus de conception de l'innovation. Badillo et Pélissier (2015) mettent en exergue les tensions et les échanges sociotechniques dans la stratégie de la société de la connaissance et du numérique, soulignant par la même le rôle prépondérant de " l'utilisateur ". Il apparaît entre autres que, malgré les chambardements techniques permanents de la période, l'usage régulier des TIC viendrait de " la relation de communication et de sa médiation et non d'une technologie instable « puisque les machines changent, les médiations restent » (Paquienéguy, 2007).

De même, Massit-Folléa (2002) aborde la sociologie des usages comme constituant " non pas un champ de recherche, mais une inquiétude interdisciplinaire " dans la perspective de la sociologie des technologies, la communication et les modes de vie. Proulx (2005) identifie cinq courants à prendre en compte pour l'étude des usages : le courant de la diffusion sociale de l'innovation ; le mouvement de la traduction et de l'innovation ; les significations de l'usage ;

les actions situées et la cognition distribuée ; la sociopolitique des usages. En outre, il a observé que " les usages ne pourront être étudiés que sur la base de la frontière de quelques domaines " : ceux d'une sociologie des techniques, d'une sociologie des médias (réception, usages et rétributions) et de la prise en compte des TIC dans les disciplines de la communication.

3. L'application du modèle TAM dans l'explication du civisme fiscal

Dans cette étude, Venkatesh a collecté des renseignements à trois reprises : durant, après un et trois mois d'introduction de la nouveauté technologique. Le résultat fut quatre déterminants de l'intention de prendre en charge la technologie en cause, à savoir : La réalisation attendue, l'effort attendu et les conditions d'influence sociale et de facilitation.

En 2008, Venkatesh a émis une critique antérieure du TAM, qui est considérée comme le modèle le plus fort dans la composante de son acceptation de la technologie. Cette critique est l'absence d'un guide pratique destiné aux utilisateurs potentiels de la technologie pour faciliter son adoption (Lee, Kozar et Larsen, 2003)

En plus de la validité et de la fiabilité du modèle dans son ensemble, un autre sujet de questionnement sur le TAM concerne la validité, la confidentialité et l'influence relative de chacune de ses variables sur l'acceptabilité. Par ailleurs, plusieurs résultats empiriques appuient la corrélation entre UP et acceptabilité d'une part, et entre UP et FUP d'autre part (Ma et Liu, 2004). En revanche, les conclusions concernant la corrélation entre FUP et acceptabilité paraissent contradictoires (Chuttur, 2010).

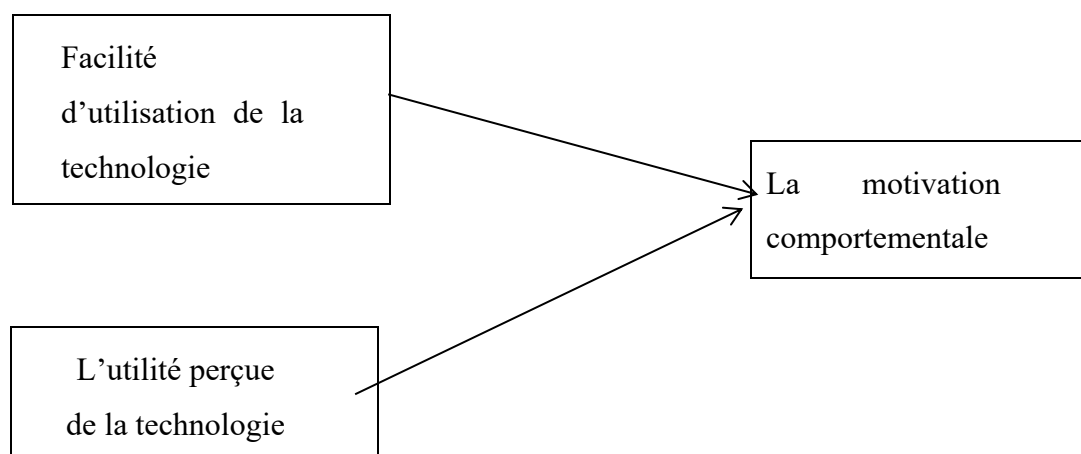


Figure 1 : Modèle de TAM
Source : Construction auteur

II. Méthodologie de recherche

1. Positionnement épistémologique

La méthodologie de collecte et d'analyse des données est basée sur une recherche documentaire et sur un échantillon aléatoire de 80 contribuables de cinq pays et dans différents secteurs d'activité (industrie, service, agriculture). L'échantillon se présente ainsi dans les pays suivants : Maroc, Tunisie, Côte d'ivoire, Ghana, Gabon.

Le choix d'inclure cet échantillon réside en principe par les multitudes travaux appliqués notamment ceux liés aux contextes de la performance fiscale des contribuables et leurs intentions d'application technologique. Nous notons à ce stade les travaux de Rguig et Guemmi (2015) présentant le cas marocain. Ces derniers sont basés sur les recherches fondamentales au niveau des motivations engendrant un civisme fiscal. Pour le choix Tunisien, nous nous sommes reposés sur les rapports de l'ITCEQ concernant l'effort et potentiel fiscaux en Tunisie présentés par une analyse ARDL (Jebbali.B et Boussida.S, 2020).

Pour le cas de la côte d'ivoire Bert Brys, Sarah Perret, Alain Charlet(2016) ont démontré dans leur article intitulé « Atteindre l'émergence: les défis fiscaux de la Cote d'Ivoire » que le principal défi se situe dans l'application technologique des procédures et des réglementations juridiques ainsi que l'analphabétisme des citoyens et leur faible intention à la technologie.

Pour le Ghana et le Gabon ils sont traités par le rapport de synthèse intitulé « Etude sur la fiscalité en Afrique de l'Ouest » en guise des options de réforme dans une perspective sous régionale. D'après ce dernier le civisme fiscal dans ces deux pays est différemment applicable ce qui génère un encouragement fort de la dimension technologique et multidimensionnelle.

D'après les études exploratoires et les outils présentatifs du modèle TAM, plusieurs items peuvent être présentés dans notre étude liés principalement aux facteurs de facilité d'utilisation, d'utilité perçue et de la motivation comportementale.

Tableau 1 : Les items du questionnaire

Facilité d'utilisation	A1 : Pour moi, l'utilisation des appareils téléphoniques est plus efficace que le paiement manuel.	Amri et Vacaflor (2010) Solari et Cerisier (2015)
	A2 : Pour moi, les notifications (SMS, MMS) de réception des dossiers permettent de rassurer l'envoi.	Quentel, J.-C (2014)

	A3 :L'application du ministère des finances est très rapide par rapport au site web ou le dépôt manuel.	Solari et Cerisier (2015).
	A4 : Le système de codage permet la sécurité et la facilité d'accès.	
L'utilité perçue	B1 :A travers la consultation de mon compte dans l'application je peux facilement voir les contributions fiscales de l'année.	Vincent, G. 1980 Vincent, G., Lahire, B et Thin, D. (1994). Bach, J.-F. et Houdé, O. (2010) Léna, P. ; Tisseron, S. (2013)
	B2 : Je peux facilement intégrer les modifications et les réclamations de l'administration fiscale en temps réel.	
	B3 : Je préfère transférer des fichiers et des documents via l'application téléphonique de l'administration fiscale.	
	B4 : Sans mon déplacement, je peux contacter l'administration fiscale avec appel, message ou email.	
La motivation comportementale	C1 : La transparence financière C2 : La facilité d'usage C3 : La rapidité C4 : La culture technologique	Maulini, O., et Perrenoud, P. eds. (2005). Millerand, F. (1999) Venkatesh et Davis, 2000)

Source : Construction auteur

A cet égard, notre modèle initial se présente comme suit :

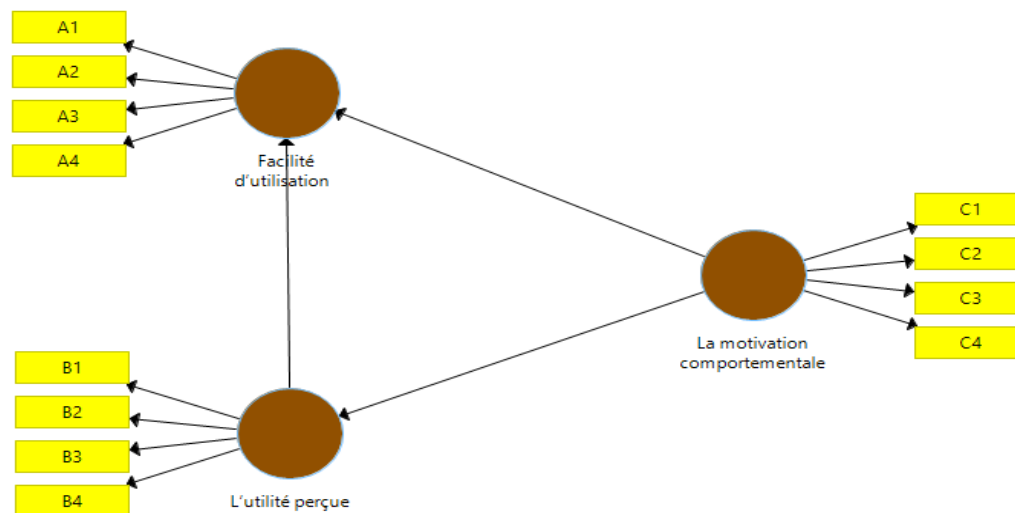


Figure 1 : Le modèle initial

Source : sortie du logiciel Smart PLS

Ainsi les hypothèses de la recherche sont décrites :

H1 : La motivation comportementale influence sur la variable « facilité d'utilisation ».

H2 : La motivation comportementale influence sur la variable « l'utilité perçue ».

H3 : L'utilité perçue influence sur la variable médiatrice « Facilité d'utilisation ».

Dans le cadre de notre étude, nous optons pour une analyse PCA. La PCA est l'une des techniques les plus souvent utilisées pour évaluer les données multidimensionnelles. Elle permet d'étudier des données pluridimensionnelles avec des paramètres numériques. Elle est largement utilisée en bio statistique, marketing, sociologie et dans bien d'autres secteurs.

Il s'agit d'une technique de projection car elle permet de projeter les observations à partir d'un espace à p dimensions avec p variable vers un espace à k dimensions (où $k < p$) de sorte à conserver le plus grand nombre d'informations (l'information est ici mesurée par la variété totale de l'ensemble de la donnée) à partir des dimensions initiales. Les dimensions de l'ACP sont également appelées axes ou facteurs. Lorsque l'information associée aux 2 ou 3 premières dimensions représente un pourcentage suffisant de la variabilité totale du nuage de points, les observations peuvent être tracées en 2 ou 3 dimensions, ce qui en facilite largement son interprétation.

L'ACP peut donc être envisagée comme une méthode de Data Mining car elle permet de dégager facilement des renseignements à partir de grands volumes de données. Elle peut servir à plusieurs fins, parmi lesquelles :

- Étude et caractérisation des corrélations entre les différentes variables en vue de limiter à termes le nombre de références à mesurer ;
- Trouver des facteurs non liés qui sont des facteurs linéaires combinés aux variables initiales afin de pouvoir utiliser ces facteurs dans le cadre de méthodes de modélisation telle que la régression linéaire, la progression logistique ou encore l'analyse discriminante ;

La stabilisation des observations dans un environnement bidimensionnel ou tridimensionnel dans le but d'identifier des groupes homogènes et, au contraire, des groupes d'observations atypiques,

PCA autorise le calcul de tableaux permettant de projeter les variables en un nouvel espace à l'aide de la matrice qui montre le niveau de similarité entre elles. Il est commun d'utiliser le coefficient de corrélation ou covariance de Pearson en tant qu'indice de similarité. La corrélation de Pearson et la covariance ont le grand avantage de donner des matrices positives semi-définies dont les biens sont utilisés dans l'ACP. Toutefois, d'autres indices sont possibles. La XLSTAT dispose de plusieurs outils de traitement des paramètres qui peuvent être utilisés sur les paramètres d'entrée en amont de l'analyse en composantes principales :

- L'ACP classique, qui normalise ou standardise automatiquement la donnée pour éviter de gonfler l'impact des variances élevées sur le score.
- La covariance, qui utilise des variances et des coefficients non normalisés (les variables à variance élevée joueront un rôle plus grand sur le score).
- Spearman, équivalent à un ACP classique (basé sur la relation de Pearson) effectuée sur la matrice des rangs.

En effet, l'utilisation d'un coefficient de liaison supprime l'effet d'échelle ; ainsi, le poids d'une variable comprise entre 0 et 1 n'est pas plus grand dans la construction de la projection que celui de variables comprises entre 0 et 1000. Cependant, dans des domaines, lorsque les variables sont réputées être sur l'échelle identique ou quand on veut que la disparité des variables influence la construction des facteurs, on a recours à la covariance.

2. Description des résultats de purification

2.1 Après la première purification

Quand on dispose simplement d'une matrice de ressemblance plutôt que d'un tableau

d'observations de variables, ou quand un autre indice de ressemblance est souhaitable, un ACP peut être réalisé en utilisant la matrice de semblance (corrélation ou covariance).

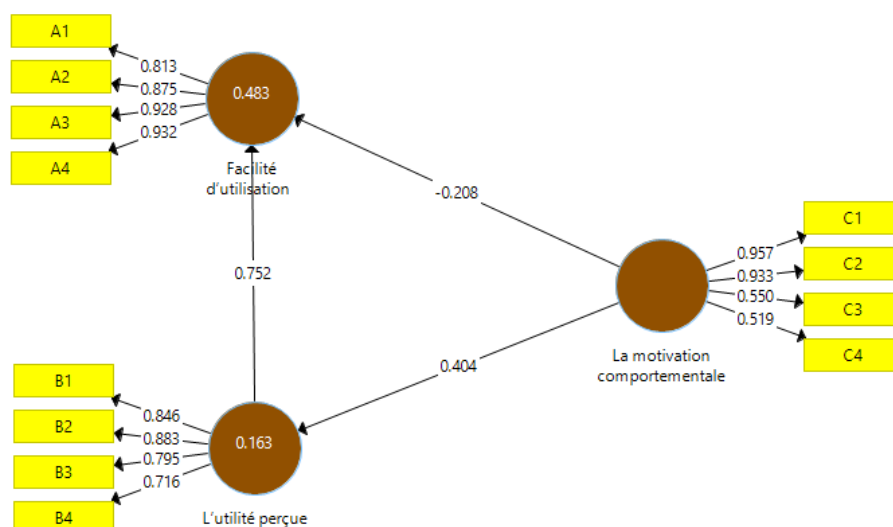


Figure 2 : Le modèle après la première purification

Source : Sortie Smart PLS

Tableau 2 : Le modèle après la première purification Bootstrapping

	Échantillon initial (O)	Moyenne de l'échantillon (M)	Écart-type (STDEV)	Valeur t (O/STDEV)	valeurs-p
A1 <- Facilité d'utilisation	0,204	0,205	0,028	7,226	0,000
A2 <- Facilité d'utilisation	0,245	0,244	0,022	11,357	0,000
A3 <- Facilité d'utilisation	0,332	0,329	0,026	12,754	0,000
A4 <- Facilité d'utilisation	0,335	0,332	0,025	13,180	0,000
B1 <- L'utilité perçue	0,394	0,396	0,044	8,955	0,000
B2 <- L'utilité perçue	0,350	0,353	0,032	10,985	0,000
B3 <- L'utilité perçue	0,230	0,226	0,033	7,029	0,000
B4 <- L'utilité perçue	0,245	0,241	0,039	6,318	0,000
C1 <- La motivation comportementale	0,503	0,494	0,069	7,338	0,000
C2 <- La motivation comportementale	0,427	0,417	0,061	7,055	0,000
C3 <- La motivation comportementale	0,070	0,059	0,147	0,479	0,632
C4 <- La motivation comportementale	0,157	0,148	0,126	1,242	0,215

Source : Sortie du logiciel Smart PLS

Nous remarquons une forte significativité pour l'ensemble des interactions sauf pour les

interactions relationnelles des items C3 et C4 par rapport à la motivation comportementale, ainsi nous constatons :

-L'existence d'une forte relation entre l'item A1 et la variable « Facilité d'utilisation » (valeur de $p=0.000$ supérieure à 0.005) ainsi le t de Student est positif(7,226) et écart type de 0.028 (positif).

-L'existence d'une forte relation entre l'item A2 et la variable « Facilité d'utilisation » (valeur de $p=0.000$ supérieure à 0.005) ainsi le t de Student est positif(11,357) et écart type de 0,022 (positif).

-L'existence d'une forte relation entre l'item A3 et la variable « Facilité d'utilisation » (valeur de $p=0.000$ supérieure à 0.005) ainsi le t de Student est positif(12,754) et écart type de 0,026 (positif).

-L'existence d'une forte relation entre l'item A4 et la variable « Facilité d'utilisation » (valeur de $p=0.000$ supérieure à 0.005) ainsi le t de Student est positif(13,180) et écart type de 0,025 (positif).

-L'existence d'une forte relation entre l'item B1 et la variable « Facilité d'utilisation » (valeur de $p=0.000$ supérieure à 0.005) ainsi le t de Student est positif(8,955) et écart type de 0,044 (positif).

-L'existence d'une forte relation entre l'item B2 et la variable « Facilité d'utilisation » (valeur de $p=0.000$ supérieure à 0.005) ainsi le t de Student est positif(10,985) et écart type de 0,032 (positif).

-L'existence d'une forte relation entre l'item B3 et la variable « Facilité d'utilisation » (valeur de $p=0.000$ supérieure à 0.005) ainsi le t de Student est positif(7,029) et écart type 0,033 (positif).

-L'existence d'une forte relation entre l'item B4 et la variable « Facilité d'utilisation » (valeur de $p=0.000$ supérieure à 0.005) ainsi le t de Student est positif(6,318) et écart type de 0,039 (positif).

-L'existence d'une forte relation entre l'item C1 et la variable « Facilité d'utilisation » (valeur de $p=0.000$ supérieure à 0.005) ainsi le t de Student est positif(7,338) et écart type de 0,069 (positif).

-L'existence d'une forte relation entre l'item C2 et la variable « Facilité d'utilisation » (valeur de $p=0.000$ supérieure à 0.005) ainsi le t de Student est positif(7,055) et écart type de 0,061 (positif).

-L'absence d'une relation entre l'item C3 et la variable « Facilité d'utilisation » (valeur de $p=0.000$ supérieure à 0.005) ainsi le t de Student est positif(0,479) et écart type de 0,147

(positif).

-L'absence d'une relation entre l'item C4 et la variable « Facilité d'utilisation » (valeur de $p=0.000$ supérieure à 0.005) ainsi le t de Student est positif(1,242) et écart type de 0,126 (positif).

2.2 Après la deuxième purification

Après l'élimination des deux items illustrés par les bootstrapping de la première purification (item C3 et item c4), le modèle s'aperçu comme suit :

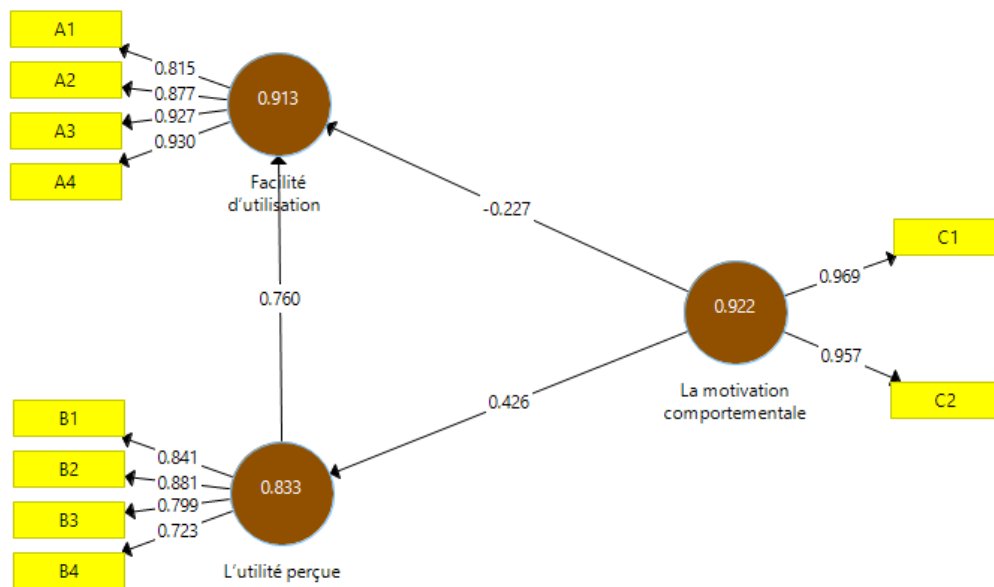


Figure 3 : Le modèle après la deuxième purification Bootstrapping

Source : Sortie du logiciel Smart PLS

Le deuxième Bootstrapping a déterminé la causalité totale de la démarche des composantes principales, à savoir :

Tableau 3 : Le modèle après la deuxième purification (Bootstrapping)

	Échantillon initial (O)	Moyenne de l'échantillon (M)	Écart-type (STDEV)	Valeur t (O/STDEV)	valeurs-p
A1 <- Facilité d'utilisation	0,208	0,210	0,028	7,341	0,000
A2 <- Facilité d'utilisation	0,246	0,245	0,022	11,200	0,000
A3 <- Facilité d'utilisation	0,330	0,328	0,027	12,305	0,000
A4 <- Facilité d'utilisation	0,332	0,330	0,026	12,793	0,000
B1 <- L'utilité perçue	0,386	0,391	0,045	8,552	0,000
B2 <- L'utilité perçue	0,348	0,350	0,032	11,012	0,000
B3 <- L'utilité perçue	0,231	0,230	0,029	7,980	0,000

B4 <- L'utilité perçue	0,255	0,248	0,040	6,431	0,000
C1 <- La motivation comportementale	0,561	0,565	0,039	14,336	0,000
C2 <- La motivation comportementale	0,478	0,475	0,033	14,521	0,000

Source : Sortie PLS

D'après les Bootstrapping de la deuxième purification nous constatons que :

-L'existence d'une forte relation entre l'item A1 et la variable « Facilité d'utilisation » (valeur de $p=0.000$ supérieure à 0.005) ainsi le t de Student est positif(7,341) et écart type de 0,028 (positif).

-L'existence d'une forte relation entre l'item A2 et la variable « Facilité d'utilisation » (valeur de $p=0.000$ supérieure à 0.005) ainsi le t de Student est positif(11,200) et écart type de 0,022 (positif).

-L'existence d'une forte relation entre l'item A3 et la variable « Facilité d'utilisation » (valeur de $p=0.000$ supérieure à 0.005) ainsi le t de Student est positif(12,305) et écart type de 0,027 (positif).

-L'existence d'une forte relation entre l'item A4 et la variable « Facilité d'utilisation » (valeur de $p=0.000$ supérieure à 0.005) ainsi le t de Student est positif(12,793) et écart type de 0,026 (positif).

-L'existence d'une forte relation entre l'item B1 et la variable « Facilité d'utilisation » (valeur de $p=0.000$ supérieure à 0.005) ainsi le t de Student est positif(8,552) et écart type de 0,045 (positif).

-L'existence d'une forte relation entre l'item B2 et la variable « Facilité d'utilisation » (valeur de $p=0.000$ supérieure à 0.005) ainsi le t de Student est positif(11,012) et écart type de 0,032 (positif).

-L'existence d'une forte relation entre l'item B3 et la variable « Facilité d'utilisation » (valeur de $p=0.000$ supérieure à 0.005) ainsi le t de Student est positif(7,980) et écart type de 0,029 (positif).

-L'existence d'une forte relation entre l'item B4 et la variable « Facilité d'utilisation » (valeur de $p=0.000$ supérieure à 0.005) ainsi le t de Student est positif(6,431) et écart type de 0,040 (positif).

-L'existence d'une forte relation entre l'item C1 et la variable « Facilité d'utilisation » (valeur de $p=0.000$ supérieure à 0.005) ainsi le t de Student est positif(14,336) et écart type de 0,039 (positif).

-L'existence d'une forte relation entre l'item C2 et la variable « Facilité d'utilisation » (valeur

de $p=0.000$ supérieure à 0.005) ainsi le t de Student est positif ($14,521$) et écart type de $0,033$ (positif).

Tableau 4 : Critères de qualité de l'échantillon

	Alpha de Cronbach	rho_A	Fiabilité composite	Average Variance Extracted (AVE)
Facilité d'utilisation	0,913	0,945	0,937	0,790
La motivation comportementale	0,922	0,939	0,962	0,927
L'utilité perçue	0,833	0,863	0,886	0,661
		Modèle saturé		Modèle estimé
SRMR		0,146		0,146
d_uls		1,174		1,174
d_G		0,736		0,736
Khi-deux		307,341		307,341
NFI		0,606		0,606

Source : Sortie PLS

Nous affirmons que la qualité de notre analyse de composantes est positive pour la dimension « facilité d'utilisation » (0.790) et pour la motivation comportementale (0.927) or pour la dimension « utilité perçue » est négative puisque son AVE est inférieur à 0.7 ainsi l'indicateur Rho de Joreskog détermine la positivité de l'ensemble des dimensions est le même cas pour alpha de Cronbach (supérieure à 0.7).

Ainsi le test de khi-deux permet de déterminer une valeur significative de 307.341 entre le modèle saturé et le modèle estimé ce qui détermine la performance et la qualité des réponses des personnes interrogées (les contribuables).

III. RESULTATS ET DISCUSSION

Selon le critère de Fornell-Larcker (1981), la validité discriminante des variables latentes est confirmée si elles partagent plus de valeurs avec leurs indices propres qu'avec les valeurs des autres variables latentes. De manière concrète, cette obligation est satisfaite dès que la Variance Moyenne Extraite (VME) d'un construit est supérieure à la valeur du carré de sa corrélation avec les autres variables latentes du modèle.

Tableau 5 : Critère de Fornell-Larcker (1981),

	Facilité d'utilisation	La motivation comportementale	L'utilité perçue
Facilité d'utilisation	0,889		
La motivation comportementale	0,097	0,963	
L'utilité perçue	0,664	0,426	0,813

Source : Sortie PLS

Nous constatons ainsi que les construits sont relativement confirmés puisqu'ils présentent un seuil de significativité supérieure à 0.7. Pour la facilité d'utilisation nous constatons un seuil de 0.889, la motivation comportementale présente 0.963 ainsi l'utilité perçue affirme un seuil de 0.813.

Tableau 6: Présentation des acceptations et des rejets des hypothèses initiales

	Échantillon initial (O)	Moyenne de l'échantillon (M)	Écart-type (STDEV)	Valeur t (O/STDEV)	valeurs -p	Acceptation/rejet
H1 : La motivation comportementale -> Facilité d'utilisation	-0,227	-0,226	0,081	2,819	0,004	Acceptation
H2 : La motivation comportementale -> L'utilité perçue	0,426	0,424	0,107	3,988	0,000	Acceptation
H3 : L'utilité perçue -> Facilité d'utilisation	0,760	0,774	0,053	14,380	0,000	Acceptation

Source : Sortie du logiciel Smart PLS

D'après les résultats présentés ci-dessus nous affirmons que la relation motivationnelle générée par les outils technologiques et plus précisément les appareils mobiles visent à faciliter la création et le partage de contenu généré par les institutions et l'administration publique, la collaboration et l'interaction financière prennent la dimension de création du civisme fiscal. En partant de l'idée qui valide la pertinence technologique a développé les comportements ainsi que la vision sur l'intention fiscale.

D'après les résultats déduits de l'étude quantitative, nous concluons que l'approche comportementale examine comment les motivations sont apprises et comment les motivations internes et les objectifs externes interagissent avec le civisme fiscal pour produire un comportement d'engagement. A ce niveau, les théoriciens de l'apprentissage ont adopté une perspective un peu plus globale lorsqu'ils étudient la motivation que les chercheurs utilisent pour confronter un phénomène précis tout en pratiquant les nouvelles technologies.

Ainsi il est à noter que la facilité d'utilisation des appareils technologiques permet d'aborder une dimension fiscale importante car il mène à l'exécution immédiate des flux entre le contribuable et l'administration fiscale.

Les implications de la recherche

Pour les décideurs des pays africains, notre article propose des implications sous forme d'orientations stratégiques en guise d'améliorer le concept de civisme fiscal par l'usage technologique (les appareils mobiles), nous notons :

- La relation entre l'éthique et le contribuable :

Contrairement aux relations avec les fonctionnaires, le contribuable qui traite avec la Direction générale des impôts n'est lié par aucun code de conduite. Toutefois, cela ne lui interdit pas de se comporter de manière civile et non violente avec les agents, en manifestant leur coopération avec eux. Il est important de noter que l'éthique touchant les contribuables n'a d'autre fondement que les liens de la vie sociale et économique.

-Le comportement socialement responsable des entreprises au regard des règles de collecte des recettes fiscales

Le comportement socialement responsable crée du droit fiscal l'un des domaines les plus adaptables en termes de public. Cette matière relativement "souple" donne aux entreprises la liberté de choisir le régime fiscal et les solutions associées qui leurs conviennent le mieux, tout en respectant l'ensemble des règles applicables. La possibilité de choisir l'option qui entraîne le moins d'imposition relève de la "liberté de gestion", comme l'indique Serlouten (2007). Cette liberté permet à l'entreprise de mener ses activités dans le système juridique qu'elle préfère. Au sens large, il peut être en désaccord avec toute décision de gestion. Ceci est particulièrement vrai dans le cadre des idées de l'acte anormal de gestion et de l'abus de droit, selon lesquelles les autorités fiscales n'ont pas compétence pour examiner l'autonomie de gestion tant qu'elle est utilisée de manière légale.

-L'encouragement à définir une structuration efficace basée sur une stratégie fiscale responsable-technologique

Une meilleure approche fiscale pour accomplir la responsabilité économique et sociale consiste, à la base, à fournir une part des membres de l'équipe pour aider un certain secteur ou une certaine communauté dans un pays en développement. Elle ne se limite donc pas à éviter les obligations fiscales ou à payer plus d'impôts que nécessaire. En fait, les idées fondamentales qui sous-tendent une approche fiscale responsable ne sont pas différentes de celles qui dirigent un programme de RSE.

CONCLUSION

L'adoption des TIC dans les administrations fiscales et particulièrement la mise en place du système d'information et d'applications mobiles permet le Traitement de toutes les données liées à l'imposition des assujettis et au recouvrement des taxes diverses. Le tout étant censé être lié aux fonctionnalités du contrôle fiscal, de la diligence du litige et de la production de tableaux synthétiques de gestion et d'indicateurs de performance.

Le système d'information, quant à lui, vient faciliter le travail des fonctionnaires en : mettant à disposition des données fiables et synthétiques pour la réalisation d'études et analyses prospectives et la réalisation de prises de décision ; réduisant les coûts relatifs à la commande des documents imprimés ; automatisant les opérations comptables ; fournissant des tableaux de bord en temps réel pour évaluer la réalisation des services et le suivi du niveau de recouvrement par type d'impôt et par secteur d'activité. Tous ces avantages du système d'information offrent aux autorités fiscales un moyen de mener à bien leurs fonctions facilement, plus rapidement, avec plus d'exactitude et à un coût réduit.

La focalisation des actions et des efforts de l'administration fiscale vers un service public de qualité se concrétise par la mise en place de modalités simplifiées pour les contribuables dans le but de : Faciliter l'accès aux services fiscaux, alléger les procédures administratives et augmenter la qualité de la prise en compte des contribuables. A cet effet, la mise en place d'une véritable gestion de services facilitera la relation entre l'administration et les contribuables et pourra instaurer un climat de confiance entre ces deux parties qui sera favorable au développement du civisme fiscal, une diminution du véritable fléau de l'évasion fiscale engendrera une augmentation des recettes fiscales et la réduction des coûts des contrôles fiscaux et également, une administration fiscale plus performante.

Les limites de la recherche

Nous notons que chaque recherche peut subir des limites, notre recherche précise deux limites, la première concerne le cadre méthodologique et pratique lié au choix d'échantillon. Cela détermine un obstacle d'orientation vu que le continent africain comprend 55 pays dont la plupart ne confirment pas l'échelle de mesure et d'applications scientifiques théoriquement établi. La deuxième s'exprime dans les orientations épistémologiques de la recherche, partant d'une vision qualitative située dans les rapports et les contributions scientifiques exploratoires, ce qui mène à demander des validations théoriques au préalable avant d'apporter et d'analyser les items au sens confirmatoire.

BIBLIOGRAPHIE

- Amri et Vacafior (2010). Téléphone mobile et expression identitaire: réflexions sur l'exposition technologique de soi parmi les jeunes. <https://www.cairn.info/revue-les-enjeux-de-l-information-et-de-la-communication-2010-1-page-1.htm>
- Annie Chéneau-Loquay(2011). Le projet d'appui au désenclavement numérique. <https://www.torrossa.com/gs/resourceProxy?an=5086605&publisher=FZ2990#page=167>
- Bach, J.-F. ; Houdé, O (2010) Léna, P. ; Tisseron, S. (2013). Téléphonie mobile en contexte d'apprentissage: le cas des étudiants en Côte d'Ivoire Mobile in learning context: the case of the Ivory Coast students. <http://www.frantice.net/docannexe/fichier/1177/5.HOLO.pdf>
- Badillo et Pélissier (2015). Usages et usagers de l'information numérique. Renouveau des problématiques et nouveaux enjeux pour les SIC. <https://journals.openedition.org/rfsic/1448>
- Chuttur, 2010. Challenges faced by ontology matching techniques: case study of the oaei datasets. https://www.researchgate.net/profile/Mohammad-Chuttur/publication/267683694_Challenges_Faced_by_Ontology_Matching_Techniques_Case_Study_of_the_OAEI_Datasets/links/59660be50f7e9b2a36833496/Challenges-Faced-by-Ontology-Matching-Techniques-Case-Study-of-the-OAEI-Datasets.pdf
- Coutant (2015), Les approches sociotechniques dans la sociologie des usages en SIC. <https://journals.openedition.org/rfsic/1271>
- Fornell, C., & Larcker, D. F. (1981). Structural equation models with unobservable variables and measurement error: Algebra and statistics. <https://journals.sagepub.com/doi/abs/10.1177/002224378101800313>
- Lee, Y., Kozar, K. A., & Larsen, K. R. (2003). The technology acceptance model: Past, present, and future. *Communications of the Association for information systems*, 12(1),50. <https://aisel.aisnet.org/cgi/viewcontent.cgi?article=3217&context=cais>
- Ma, Q., & Liu, L. (2004). The technology acceptance model: A meta-analysis of empirical findings. *Journal of Organizational and End User Computing (JOEUC)*, 16(1), 59-72. <https://www.igi-global.com/article/technology-acceptance-model/3781>
- Massit-Folléa, F. (2002). Usages des Technologies de l'Information et de la Communication: acquis et perspectives de la recherche. *Le Français dans le monde*, 8-14. http://c2so.ens-lyon.fr/IMG/pdf/rechercheUsages_FMF_LFM.pdf
- Maulini, O., & Perrenoud, P. (2005). La forme scolaire de l'éducation de base: tensions internes et évolutions (pp. 147-168). De Boeck. <https://archive-ouverte.unige.ch/unige:38466/ATTACHMENT01>
- Mercier, 1993, Mercier, P. (1993). The Global Programme. The creation of a unique TV programme by means of'zapping'. *Réseaux. Communication-Technologie-Société*, 1(1), 39-51. https://www.persee.fr/doc/reso_0969-9864_1993_num_1_1_3270
- Millerand, F. (1999). Les jeunes québécois et Internet: représentations,

utilisation et appropriation. Québec, Ministère de la Culture et des Communications, Gouvernement du Québec.
<http://spme2008.free.fr/formation/conferences/jpiette.rtf>

- Ndung'u, N. (2019). Digital technology and state capacity in Kenya. Washington, DC. Ngakosso, (2010). <https://imaraafrica.com/wp-content/uploads/2021/09/digital-technology-and-state-capacity-kenya.pdf>
- Paquiénéguy, F. (2007). Comment réfléchir à la formation des usages liés aux technologies de l'information et de la communication numériques?. Les Enjeux de l'information et de la communication, 2007(1), 63-75. <https://www.cairn.info/revue-les-enjeux-de-l-information-et-de-la-communication-2007-1-page-63.html>.
- Proulx, G. A. (2015). Railgun with steel barrel sections and thermal management system. IEEE Transactions on Plasma Science, 43(5), 1642-1646. <https://ieeexplore.ieee.org/abstract/document/7063959>.
- Quentel, J. C. (2014). La transmission du point de vue des sciences humaines. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01522247/>
- Rguig, M., Guemmi, F. (2015). Civisme fiscal au Maroc : A la recherche du compromis. Vol. 3, No 3 (2015). <https://revues.imist.ma/index.php/jbe/article/view/4414/3171>
- Solari, M., & Cerisier, J. F. (2015). Le BYOD: un cadre nouveau pour l'appropriation des technologies numériques par les collégiens et les lycéens. In Communication au colloque Ludovia. <https://www.redalyc.org/pdf/4575/457545099005.pdf>
- Vedel, T. (2005). Vitalis (1994). Political communication in the age of the Internet. In Political communication in a new era (pp. 49-67). Routledge. <https://www.taylorfrancis.com/chapters/edit/10.4324/9780203986592-8/political-communication-age-internet-thierry-vedel>.
- Venkatesh, V., Davis, F., & Morris, M. G. (2007). Dead or alive? The development, trajectory and future of technology adoption research. Journal of the association for information systems, 8(4), 267-286. https://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=3681776.
- Vincent, G. (1980). Deep level study by analysis of thermal and optical transients in semiconductor junctions. Applied physics, 23(2), 215-221. <https://link.springer.com/article/10.1007/BF00899721>.
- Lahire, B., Thin, D., & Vincent, G. (1994). Sur l'histoire et la théorie de la forme scolaire. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00971570>.
- **Jebballi, Bet Boussida, S. (septembre 2020). « Effort et potentiel fiscaux en Tunisie » <http://www.itceq.tn/files/finances-publiques/effort-et-potentiel-fiscal.pdf>**
- **Bert Brys, Sarah Perret, Alain Charlet, (January 2016). « Atteindre l'émergence: les défis fiscaux de la Côte d'Ivoire » <http://dx.doi.org/10.1787/5j1wj0564cxi-fr>**

